

ÉDITION 12 No. 1

FÉVRIER 2026



NOUVELLES DE VAL-JOLI



Mot du maire

Patrick Bernier



Citoyenne et citoyen de Val-Joli l'hiver est bien en place depuis la fin novembre et nous n'a pas donné de répit. Neige, Verglas et temps froid de beau défi pour Pierre et Vincent qui se charge de l'entretien de nos chemins. Je tiens à souligner leur travail efficace et rigoureux pour la sécurité de tous.

La période hivernale est l'occasion de profiter notre patinoire extérieure au parc du rang 10 qui est entretenu parfaitement avec assiduité par Nathalie Milhomme et Denis Maurice nous vous remercions pour votre implication pour permettre aux utilisateurs de s'amuser et profiter du plein air.

Autour de la table du conseil tous les membres sont impliqués dans la prise des meilleures décisions pour Val-Joli afin de maintenir une taxation raisonnable tout en maintenant un service de qualité.

Patrick Bernier

Mot de la direction

Marie-Céline Corbeil, DMA
directrice générale et
greffière-trésorière



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je tiens à prendre un moment pour souligner chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent dans notre municipalité afin de faire vivre des activités rassembleuses. Merci Heïdi Verly et Julie-Pier Boutin, l'activité Plaisir d'hiver, tenue récemment, a connu un grand succès, et c'est grâce à votre énergie, votre présence et votre engagement.

La municipalité demeure d'ailleurs toujours ouverte à recevoir vos propositions. Nous avons la chance de compter sur de belles infrastructures pour accueillir des événements de toutes sortes, comme la patinoire, le parc, ainsi que le gazebo du Parc floral. Si vous avez une idée d'activité citoyenne, n'hésitez pas à venir en discuter avec nous. Nous pouvons être facilitateur dans l'organisation et vous accompagner pour que vos projets prennent forme.

Dans cette édition des Nouvelles de Val-Joli, vous verrez aussi que nous avons apporté des améliorations en ajoutant une plateforme ascenseur pour les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite à la salle du conseil ainsi que la construction d'une salle de bain adaptée. Nous invitons donc la population à venir participer aux assemblées du conseil municipal, ainsi qu'aux activités qui pourront avoir lieu au sous-sol de l'hôtel de ville. Nous sommes prêts à vous accueillir dans les meilleures conditions.

Marie-Céline Corbeil

Programme d'aide financière pour les installations septiques - Manifestation d'intérêt

La municipalité de Val-Joli évalue présentement la possibilité de remettre en place un programme d'aide financière pour les installations septiques. Cependant, comme cette démarche requiert beaucoup de préparation, nous devons d'abord nous assurer qu'un nombre suffisant de personnes sont intéressées avant d'aller de l'avant.

Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à manifester votre intérêt en envoyant un courriel à direction@val-joli.ca avant le 31 mars 2026. Veuillez indiquer votre nom et votre adresse, ainsi que votre intérêt pour le programme. Le programme s'adresse aux propriétaires d'installations septiques non-conformes ou à remplacer et ne s'applique pas aux nouvelles constructions.

Le programme sera lancé seulement si au moins 8 à 10 personnes se manifestent. N'hésitez pas à nous écrire si vous souhaitez bénéficier d'une aide pour vos travaux d'installation septique!

INTERDICTION DE DÉPOSER DES ORDURES ET DES ENCOMBRANTS

Avis important – Interdiction de déposer des déchets ou des encombrants au garage municipal

Nous rappelons à tous les citoyens qu'il est strictement interdit de déposer des déchets, des gros objets, des meubles ou tout autre encombrant sur le terrain de la municipalité ou au garage municipal de Val-Joli. Aucun dépôt de ce genre n'est accepté en tout temps.

Des caméras de surveillance sont en place afin d'identifier les personnes qui procéderaient à de tels dépôts. Si vous êtes identifié, les objets laissés seront retournés à votre domicile.

Merci de respecter ces consignes et de disposer de vos déchets et encombrants de façon appropriée soit à l'Écocentre régional.

Mot de l'Inspecteur

par Dan Coutu



Bonjour,

Le mois de février constitue un moment particulièrement favorable pour déposer une demande de permis de construction ou de rénovation. À cette étape de l'année, le volume de demandes est généralement moins élevé, ce qui permet un traitement plus fluide des dossiers. En présentant votre projet plus tôt, vous augmentez vos chances d'obtenir une réponse rapidement, de corriger au besoin certains éléments du dossier et de planifier votre chantier avec plus de précision, avant le début de la saison plus active.

Faire une demande en février offre aussi l'avantage de réduire les risques de délais liés à l'achalandage du printemps et de l'été. Lorsque plusieurs projets sont soumis en même temps, les délais de traitement peuvent s'allonger. Il est alors possible qu'un permis prenne jusqu'à 30 jours avant d'être émis, notamment lorsque des vérifications supplémentaires sont nécessaires (conformité au zonage, documents manquants, plans à ajuster, autorisations particulières, etc.).

Nous encourageons donc les propriétaires et entrepreneurs à profiter de février pour déposer leur demande. N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions ou pour vous accompagner dans la préparation de votre demande de permis. Vos demandes doivent être faites via le site web www.val-joli.ca dans la section permis. Selon le type de demande vous pourrez y inclure vos plans, expertises, test de percolation et autres.

Merci et au plaisir!

ÉCOCENTRE

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE

**HIVER
2026**

LES SAMEDIS entre 9 h et 15 h

3 JANVIER 2026 7 FÉVRIER 2026 7 MARS 2026 4 AVRIL 2026

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Matériel électronique
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Verre
- Styrémousse no.6
- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

MATÉRIAUX REFUSÉS

- Matériel réutilisable
- Pas d'accès au réemploi
- Tubulures acérioles
- Terre non contaminée
- Herbe et feuilles
- Béton armé
- Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus



Accessibilité de la salle municipale – Pour une municipalité inclusive

La municipalité de Val-Joli est heureuse d'annoncer l'installation d'un accès pour les personnes en fauteuil roulant à la salle municipale, à la suite de récents travaux d'envergure. De plus, la salle de bain de la salle municipale a également été aménagée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux personnes en fauteuil roulant.

Nous invitons toutes les personnes concernées à venir découvrir la nouvelle salle municipale et à participer aux séances du conseil municipal. Val-Joli est fière de poursuivre ses efforts pour favoriser l'inclusion de tous ses citoyens dans ses activités.

Rappelons que, depuis 2022, la municipalité a aussi réaménagé plusieurs espaces au parc floral pour améliorer l'accessibilité : ajout de sentiers accessibles, reconstruction des bâtiments sanitaires pour inclure des salles de bain adaptées aux fauteuils roulants, accès aménagé en fauteuil roulant au gazebo ainsi qu'une balançoire spécialement conçue pour les fauteuils roulants.

Val-Joli demeure engagée à offrir des espaces accueillants et inclusifs à toute sa population.



COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2026



Les comptes de taxes foncières annuelles ont été acheminés par la poste le 6 février dernier.

Première échéance à ne pas manquer

La première échéance de paiement est fixée au 9 mars 2026. Assurez-vous d'effectuer votre paiement à temps pour éviter des frais d'intérêts.

Les modes de paiement disponibles

Vous pouvez payer votre compte de taxes :

- ✓ Via votre institution bancaire: Desjardins, Banque Nationale du Canada et Banque Scotia
- ✓ Virement Intérac
- ✓ Par la poste
- ✓ En personne à l'hôtel de ville: Débit, chèque ou argent.



Calendrier des séances du conseil 2026

Dates des séances

- Lundi le 2 mars 2026
- Mardi le 7 avril 2026
- Lundi le 4 mai 2026
- Lundi le 1er juin 2026
- Lundi le 6 juillet 2026
- Lundi le 17 août 2026
- Mardi le 8 septembre 2026
- Lundi le 5 octobre 2026
- Lundi le 2 novembre 2026
- Lundi le 7 décembre 2026

Le 31 janvier dernier, notre communauté a eu la chance de profiter d'une journée remplie d'activités hivernales pour petits et grands.

Parmi les moments forts, le tournoi de ballon-balai a rassemblé plusieurs équipes enthousiastes, créant une ambiance sportive et conviviale. Les jeux gonflables ont également fait le bonheur des enfants, leur offrant des heures de plaisir et de rires.

La distribution de cornets de tire a ajouté une touche sucrée à l'événement et a été très appréciée par tous les participants. Nous tenons à remercier chaleureusement les organisatrices, Herdi et Julie-Pier, pour leur engagement et leur dynamisme qui ont rendu cette journée mémorable. Merci à tous ceux et celles qui ont participé et contribué au succès de cette belle fête hivernale!



OBTENEZ UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT !

AUGMENTEZ VOTRE CONFORT À LA MAISON TOUT L'HIVER !



AVEC LE PROGRAMME ÉCONOLOGIS :

- Profitez d'un audit énergétique sommaire de votre domicile
- Obtenez du matériel écoénergétique gratuitement
 - Pommeau de douche à débit réduit
 - Ampoules DEL
 - Thermomètre hygromètre
 - Et bien plus
- Bénéficiez de travaux légers pour colmater les fuites d'air
 - Calfeutrage, scellement des portes et fenêtres réalisé par le conseiller



Pour vous inscrire
1 844 303-7333
quebec.ca/econologis

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES, UNE VISITE GRATUITE À LA FOIS !

RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU À LA MAISON — TOUT EN AMÉLIORANT VOTRE CONFORT ET EN DIMINUANT VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

AVEC LE PROGRAMME



RECEVEZ GRATUITEMENT :

- Une pomme de douche à débit réduit
- Un aérateur de robinet
- Ainsi qu'une trousse écoénergétique complète

DE PLUS :

- Bénéficiez de conseils personnalisés de nos experts
- Recevez des menus travaux gratuits pour optimiser votre consommation d'énergie



Pour vous inscrire
1 844 303-7333
expertbatiment.ca/econologis



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme Éconologis.

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

[Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca](mailto:Marie-Céline.Corbé@val-joli.ca)

[Dan Couture, Urbanisme, P.2, permis@val-joli.ca](mailto:Dan.Couture@val-joli.ca)

[Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca](mailto:Josiane.Perron@val-joli.ca)

[Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca](mailto:Pier.Lacasse@val-joli.ca)

Membres du conseil :

Maire : Patrick Bernier, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Guy St-Laurent
Siège 3 : Karine Chamberland
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice

Municipalité de Val-Joli
500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8



LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727



@municipalitevaljoli